

CRJ ELECTION 2013

Dossier de presse

**JE M'INSCRIS,
JE VOTE**

**CONSEIL REGIONAL DES JEUNES...
MES IDEES, MA CITOYENNETE**



JE M'INSCRIS EN DECEMBRE 2012, JE VOTE DEBUT 2013

www.crj-guadeloupe.com



CRJ Guadeloupe 2013

Sommaire

Sommaire	1
Communiqué de presse	2
Mot de la présidente	3
I - CRJ : Mode d'emploi	4
1.1 - Missions	4
1.2 - Compétences	4
1.3 - Fonctionnement	4
II - Elections CRJ 2013 : Timing	5
III - Elections CRJ 2013 : Comment ?	6
3.1 - Etre électeur	6
3.2 - Etre candidat	6
3.3 - Voter	7
IV - Les résultats des précédentes élections	8
V - Les actions phares des précédentes mandatures	9
5.1 - Les ateliers MIEUX INTEGRER LA SECONDE	9
5.2 - Le premier COLLOQUE AVENIR JEUNESSE	9
5.3 - Le concours de nouvelles « CREAT'CARAIBES »	9
5.4 - La « SEMAINE DES JEUNES DE LA CARAIBE »	10
5.5 - « IMAGINEZ MAINTENANT »	10
5.6 - Le « FORUM JEUNES »	10
5.7 - Les « RALLYES JEUNES, PATRIMOINE 2010 »	10
5.8 - Le SEMINAIRE VOLONTARIAT JEUNE	11
VI - Paroles d'une ancienne élue	12
VII - La politique régionale en direction de la jeunesse	13

Contact presse - I Com Icône
- Véronique CIREDECK - + 590 690 360 101
i.com.icone@orange.fr
- Joël AMUSAN - + 590 690 761 054
joel.amusan@yahoo.fr

**JE M'INSCRIS,
JE VOTE**

Communiqué de presse

Election Conseil Régional des jeunes 2013

Basse-Terre, le 21 novembre 2012 - Du 20 janvier au 10 février 2013, La Région Guadeloupe organise le renouvellement du Conseil Régional des Jeunes.

Espace de dialogue et d'apprentissage de la démocratie, le Conseil Régional des Jeunes, initié en 2006, permet aux jeunes de 16 à 21 ans de découvrir, de participer et d'aguerrir leur citoyenneté au sein d'une des collectivités territoriales majeures : La Région.

Les 40 élus issus de 4 collèges siègent pour 2 ans en plénière et expriment leurs idées et leur volonté construire la Guadeloupe au sein de quatre commissions qui s'inscrivent dans le domaine des compétences du Conseil régional : éducation et formation, développement économique et emploi, culture et sport, relations internationales et coopération régionale.

La troisième élection du Conseil Régional des Jeunes sera officiellement lancée le vendredi 23 novembre prochain.

Aussi, Madame Josette BOREL-LINCERTIN,
Présidente du Conseil régional et du Conseil Régional des Jeunes,
vous convie
à la conférence de presse de lancement de l'élection du CRJ 2013,
vendredi 23 novembre 2012 à 10h00
à l'Espace régional du Raizet, Abymes.



Mot de la présidente

Le Conseil régional de la Guadeloupe s'apprête à installer le troisième Conseil Régional des Jeunes, depuis sa création en 2006.

Avoir envie de s'investir, participer plus activement à la vie citoyenne, partager ses passions, la Région est là pour aider, lycéens, apprentis, demandeurs d'emploi ou jeunes actifs, à concrétiser ce désir.

C'est aussi pour la collectivité régionale, l'opportunité de mieux prendre en compte les besoins et les attentes de la jeunesse, à travers cette instance représentative de la diversité des jeunes de la Guadeloupe.

Car à 16-21 ans, au-delà d'un espace d'expression et de propositions, le Conseil Régional des Jeunes constitue une véritable école de la citoyenneté. Il a pour vocation de favoriser l'accès des jeunes à la vie sociale et culturelle, de contribuer à l'exercice de responsabilités de la vie publique, de développer le sentiment d'appartenance régionale, dans un esprit d'ouverture et de solidarité.

Faire entendre la voix de la jeunesse, lors de l'élaboration des politiques régionales et associer le CRJ à la construction collective des projets dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, le développement économique ou l'éducation, telle est l'ambition de l'institution régionale.

Véritable lieu d'apprentissage de la démocratie, espace de dialogue entre jeunes et élus régionaux, futurs conseillers juniors vous trouverez au sein du CRJ un lieu où réaliser vos projets.

Une expérience enrichissante à vivre...pour devenir un citoyen averti et responsable. Les citoyens de demain ! Des jeunes souhaitant s'investir pour leur territoire et participer aux décisions concernant leur génération.

Josette BOREL-LINCERIN
Présidente de la région Guadeloupe

JE M'INSCRIS, JE VOTE

I - CRJ : Mode d'emploi

1.1 - MISSIONS

Le CRJ est une instance de consultation, de concertation, d'échanges et de réflexion collective.

Il permet aux jeunes de 16 à 21 ans d'aguerrir leur citoyenneté et de s'investir dans la construction de la Guadeloupe en faisant valoir leurs idées de manière ouverte et respectueuse de celles des autres.

Instance d'apprentissage de la démocratie, il dispose à ce titre d'un vrai pouvoir d'initiative, formule des propositions et porte des projets répondant aux attentes des jeunes guadeloupéens.

1.2 - COMPÉTENCES

Les élus du CRJ siègent au sein de quatre commissions qui s'inscrivent dans le domaine des compétences du Conseil régional :

- **éducation et formation ;**
- **développement économique et emploi ;**
- **culture et sport ;**
- **relations internationales et coopération régionale.**

Chacune des commissions est présidée par un binôme mixte.

1.3 - FONCTIONNEMENT

- Elu par binôme, la durée du mandat des membres du CRJ est de deux ans.
- L'assemblée plénière du CRJ valide les propositions émises par les commissions thématiques.
- L'assemblée plénière du CRJ est présidée par le président du Conseil régional.
- Le président du Conseil régional dispose du droit de vote.
- Le CRJ dispose d'un budget propre de 100.000 €.
- Toutes les décisions du CRJ sont ensuite validées par la commission permanente du Conseil régional de la Guadeloupe. Elles deviennent ensuite effectives.



CRJ ELECTION 2013

II - CRJ 2013 : Timing

Après une campagne d'appel à candidature et d'inscription d'environ 2 mois, l'élection du CRJ 2013 se tiendra du 20 janvier au 10 février 2013.

Evènement	Principales dates
Conférence de presse de lancement	23 novembre 2012
Inscriptions sur la liste électorale	29 novembre au 22 décembre 2012
Dépôt des candidatures et professions de foi	6 décembre 2012 au 10 janvier 2013
Campagne électorale des candidats	11 au 19 janvier 2013
Vote électronique	20 janvier au 10 février 2013
Proclamation des résultats	11 février 2013
Présentation des élus à la presse	14 février 2013
Séminaire d'intégration des jeunes élus	15 et 16 février 2013
Plénière d'installation	28 février 2013



JE M'INSCRIS, JE VOTE

III - CRJ 2013 : Comment ?

3.1 - ETRE ÉLECTEUR

Sont électeurs et éligibles, **tous les jeunes de 16 à 21 ans** :

- de nationalité française ;
- quel que soit leur statut (scolarisé, chômeur, en formation, salarié, ...) ;
- domiciliés en Guadeloupe.

Pour être électeur, chaque jeune remplissant les conditions précisées ci-dessus, doit être inscrit sur la liste électorale. Pour s'inscrire sur la liste, il faut remplir en ligne le formulaire d'inscription et pour les mineurs transmettre par courrier à la Région Guadeloupe une autorisation parentale signée.

Le formulaire est téléchargeable sur le site Internet du **www.crj-guadeloupe.com** rubrique **e-vote**.

La liste électorale est contrôlée par le comité électoral.

La confirmation de l'inscription du jeune sur la liste électorale sera actée par l'envoi d'un courrier.

Un code d'accès personnalisé pour voter lui sera communiqué dans ce courrier.

Chaque jeune faisant partie du corps électoral est rattaché, en fonction de son statut à un des quatre collèges :

- **Collège n°1** : Jeunes de l'enseignement secondaire, technologique, professionnel, agricole, supérieur ;
- **Collège n°2** : Jeunes en formation en alternance et en formation professionnelle ;
- **Collège n°3** : Jeunes ayant une activité professionnelle ;
- **Collège n°4** : Jeunes sans emploi et en parcours d'insertion.

3.2 - ETRE CANDIDAT

Pour être candidat, il faut :

- **être inscrit sur la liste électorale** ;
- ne pas détenir de mandat politique ;
- transmettre le formulaire de candidature et avoir une photo numérique ;
- envoyer au conseil régional une autorisation parentale signée pour les mineurs par courrier ;
- respecter les délais.

La déclaration de candidature est obligatoire ; elle s'effectue uniquement en ligne sur le site **www.crj-guadeloupe.com**.

Afin de respecter la parité, les candidatures se font en binôme mixte (un garçon, une fille).

Un des deux candidats saisit le formulaire de candidature en ligne et l'autre doit le confirmer en cliquant sur le lien pour y accéder.

Les candidatures des binômes respectant les conditions de procédures sont validées et approuvées par les gestionnaires de l'élection (comité électoral).

Le nombre de candidatures accepté est limité à deux fois le nombre de sièges à pourvoir. Si les candidatures déposées sont supérieures à ce nombre, un tirage au sort sera organisé.

Nul ne peut être candidat à plusieurs collèges.

Le formulaire de candidature est accessible via une espace sécurisé sur le site de la Région Guadeloupe.

Les binômes mixtes se présentent par collège. Ils ne peuvent être candidats qu'à un seul collège.

Les candidatures seront contrôlées par les gestionnaires de la liste électorale à partir du fichier constitué des éléments transmis par les différents partenaires (établissements d'enseignement, de formation, mission locale, ANPE,...). Les électeurs non répertoriés devront fournir une copie de leur pièce d'identité.

Les candidats seront approuvés par le comité électoral au fur et à mesure de leur

inscription. Les électeurs peuvent donc les consulter sur la page d'accueil.

3.4 - VOTER

Le vote se fera exclusivement via Internet à partir du site du Conseil Régional des Jeunes de la Guadeloupe www.crj-guadeloupe.com sur une plate-forme sécurisée spécifiquement mise en place pour cette occasion.

Le vote se déroulera du **20 janvier au 10 février 2013, sur 20 jours.**

Les électeurs pourront voter dans leur établissement d'enseignement ou de formation, dans tout autre espace public d'accès à Internet ou depuis leur domicile s'ils ont un ordinateur connecté à Internet. Seuls les jeunes inscrits sur la liste électorale pourront prendre part au vote.

Ils pourront :

- voter blanc
- ou
- voter pour le nombre de binômes mixtes correspondant au nombre de sièges à pourvoir dans leur collège :
- **Collège n°1** : 10 binômes - 20 sièges
- **Collège n°2** : 4 binômes - 8 sièges
- **Collège n°3** : 2 binômes - 4 sièges
- **Collège n°4** : 4 binômes - 8 sièges

Tout bulletin incomplet sera refusé. L'électeur ne peut voter qu'une seule fois.

**JE M'INSCRIS,
JE VOTE**

IV - Les résultats des précédents scrutins

- 2009

Collège	Nombre d'inscrits	Nombre de candidats (binômes)	Nombre de votes
n°1	627	27	621
n°2	288	5	13
n°3	19	1	1
n°4	35	2	8

- 2006

Collège	Nombre d'inscrits	Nombre de candidats (binômes)	Nombre de votes
n°1	784	21	749
n°2	136	6	57
n°3	15	2	19
n°4	42	3	29

V - Les actions phares des 2 précédentes mandatures

Le premier CRJ, élu en 2006, a mené de nombreuses actions fortes, au nombre desquelles :

- Les ateliers « **MIEUX INTEGRER LA SECONDE** »
- Le « **PREMIER COLLOQUE AVENIR JEUNESSE** »
- Le concours de nouvelles « **CREAT'CARAIBES** »
- La « **SEMAINE DES JEUNES DE LA CARAIBE** »

5.1 - LES ATELIERS MIEUX INTEGRER LA SECONDE

Du 20 au 30 août 2007, 64 futurs lycéens se sont retrouvés pour préparer leur entrée au lycée.

Ils étaient encadrés au sein de quatorze ateliers par douze étudiants, recrutés dans le cadre du stage régional « jeunes en entreprise ». Les heureux bénéficiaires de cette initiative, à la fois utile et originale ont pu échanger autour des méthodes de travail, connaître les outils favorisant la réussite et réviser les notions clés de leurs enseignements futurs. Un moyen de relativiser l'entrée en seconde, une étape importante et charnière dans un parcours scolaire.

5.2 - LE PREMIER COLLOQUE « AVENIR JEUNESSE »

Ce colloque sur l'insertion sociale et

professionnelle de la jeunesse, dédié aux jeunes de 16 à 25 ans, avait pour objectifs de :

- réaliser un état des lieux à l'insertion professionnelle des jeunes,
- encourager les jeunes dans leur démarche de formation qualifiante,
- informer sur l'accompagnement en matière d'emploi, de formation et de création d'activité,
- susciter l'esprit d'initiative et entrepreneurial.

Trois journées ont été proposées aux jeunes autour des thèmes suivants :

- Journée des jeunes entrepreneurs le 23 janvier 2008
- Journée des stages et contrats en entreprise le 24 janvier 2008
- Journée des jeunes non diplômés le 25 janvier 2008

5.3 - LE CONCOURS DE NOUVELLES « CREAT'CARAIBES »

Ce concours conçu en quatre langues, anglais, créole, espagnol et français a permis à 21 jeunes résidant dans le bassin américano-caribéen (Colombie, Haïti, République dominicaine, Saint-Martin et Guadeloupe) de s'adonner pleinement à leur passion, l'écriture.

Le thème du concours était le suivant :

JE M'INSCRIS, JE VOTE

« Quel regard portes-tu sur la vie quotidienne chez toi ? »

Le jury de concours s'est réuni le 12 mars 2008 sous la présidence de l'écrivain Gisèle PINEAU, à l'hôtel de Région.

5.4 - LA « SEMAINE DES JEUNES DE LA CARAÏBE »

Cette manifestation s'est déroulée du 28 avril au 2 mai 2008.

Organisée dans le cadre de l'année européenne du dialogue interculturel, avec le soutien de l'institut de coopération franco-caraïbe, elle avait pour but de faire découvrir la Grande Caraïbe dans toute sa diversité : géographique, économique, politique et culturelle.

La deuxième mandature a été toute aussi dynamique, aussi bien d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Les actions décrites ci-dessous ont notamment illustré la détermination et l'engagement des jeunes élus :

- « **IMAGINEZ MAINTENANT** », une manifestation s'adressant aux jeunes artistes et créateurs
- Le « **FORUM JEUNES** » réalisé en partenariat avec les associations « Accès aux loisirs pour tous » et « Hôtesse des îles »
- **Les rallyes jeunes, patrimoine 2010**
- La seconde édition de « **CREAT'CARAIBES** »
- **Le séminaire volontariat jeune**

5.6 - « IMAGINEZ MAINTENANT »

Cet événement incitait de jeunes créateurs de moins de trente ans à investir pleinement et à détourner de leur vocation première des lieux de patrimoine. Initiée par le Conseil de la création artistique, cette manifestation s'est déroulée simultanément dans sept autres villes de France hexagonale, du 1er au 4 juillet 2010.

L'Artchipel, scène nationale de la Guadeloupe opérateur local de la manifestation, a naturellement proposé un partenariat au CRJ.

La manifestation avait pour but de repérer et de rendre visible les qualités et la créativité des jeunes artistes.

Le CRJ a accueilli les jeunes sur son stand consacré aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel, domaine largement encouragé et accompagné par la Région Guadeloupe.

5.7 - LE « FORUM JEUNES »

Ce forum s'est déroulé tous les dimanches du 5 juillet au 9 août 2009 afin de favoriser l'échange et l'information autour des thèmes suivants : apprentissage et formation professionnelle, vie étudiante, réussite au lycée, stages, contrats et emploi, initiatives et loisirs.

5.8 - LES « RALLYES JEUNES, PATRIMOINE 2010 »

Le CRJ a été sollicité par le CAUE afin d'organiser la troisième édition de cet

événement.

Ces rallyes avaient pour objectif de :

- faire découvrir aux jeunes les richesses du patrimoine architectural, urbain et naturel Guadeloupéen,
- sensibiliser aux enjeux liés à l'aménagement du territoire,
- inciter les échanges intergénérationnels.

5.9 - LE SEMINAIRE VOLONTARIAT JEUNE

Cette rencontre internationale a permis à des jeunes d'Europe et de la Caraïbe de réfléchir ensemble afin de :

- développer un partenariat,
- créer un réseau pour faciliter les échanges,
- favoriser la mise en place d'actions diverses à destination des jeunes,
- encourager les jeunes à la mobilité.

Les participants ont débattu autour de 4 grandes thématiques, à savoir :

- Le volontariat dans le sport
- La mobilité vectrice d'insertion
- Le volontariat aide au développement
- Le volontariat et citoyenneté européenne

Ce séminaire a reçu le label national dans le cadre de l'année européenne du volontariat.



JE M'INSCRIS, JE VOTE

VI - Paroles d'une ancienne élue

Interview de Lindsey Hippolyte, ancienne membre du CRJ

1. Quels enseignements avez-vous tirés de votre expérience en qualité de Conseiller Régional des Jeunes ?

J'ai pu tirer de cette expérience au CRJ, le sens des responsabilités et un engagement fort dans la vie politique de mon île. J'ai aussi tissé des liens très forts avec des personnalités intéressantes et enrichissantes, d'ailleurs nous sommes encore en contact avec quelques uns.

2. Quelle contribution pensez-vous avoir apporté au CRJ, et plus généralement, aux jeunes guadeloupéens ?

Souvent, nous avons la critique facile, en disant que les politiques décident pour nous, que nous n'avons pas notre mot à dire, surtout pour les jeunes.

Le CRJ, offre à ses représentants l'occasion de faire bouger les choses de manière constructive et très sérieuse (plénières, projets, échanges avec la Caraïbe).

A tous ceux qui souhaitent vivre cette expérience, vivez là pleinement et à fond. L'enrichissement que vous allez en tirer, ne vous sera que bénéfique dans votre future vie d'adulte et de citoyen engagé ou non politiquement.



3. Pourriez-vous nous raconter un fait, un épisode marquant de votre mandat ?

Le concours de nouvelles « CREAT' CARAIBES » a été un épisode marquant pour moi, il y a eu un tel engouement des participants de la Caraïbe, je n'avais pas imaginé que cette action aurait pris une telle envergure. Il y a eu une réelle volonté grâce à toute l'organisation de faire de cette action un succès.

4. Quel(s) conseil(s) donneriez-vous aux jeunes intéressés par une candidature au sein du CRJ ?

De s'engager à fond dans cette démarche, d'être sérieux et de tirer de cette expérience un enrichissement personnel dans sa vie de citoyen et pourquoi pas de futur engagé politique, le CRJ en révélera sûrement quelques-uns.

VII - La politique régionale en direction de la jeunesse

La collectivité régionale a fait des difficultés d'intégration sociale et professionnelle d'une frange importante de la jeunesse guadeloupéenne, une de ces priorités.

Ainsi, suite à la mission sur « *La jeunesse en déshérence* » confiée, en septembre 2010, au conseiller régional **Hugues Philippe RAMDINI**, président de la commission Jeunesse et en réponse au rapport intitulé « *Jeunesse en déshérence, il est urgent d'agir !* » remis officiellement le 12 janvier 2011, plusieurs actions phares et 8 premières mesures ont été adoptées mises en œuvre par la collectivité régionale, parmi lesquelles :

- les chantiers d'insertion pour le ravalement des façades des centres-bourgs de 10 communes de l'archipel et impliquant 150 jeunes ;
- le projet en cours de l'aménagement et de l'animation des plages de Guadeloupe ;
- le marché d'insertion pour l'entretien des giratoires des routes de Guadeloupe ;
- la poursuite du programme Gwadeloup en Nou Bel ;
- la réalisation de fresques murales par des jeunes en difficultés sur les ouvrages du réseau routier national de l'archipel ;
- les actions de lutte contre l'illettrisme ;
- la mise en place du dispositif P2RS (Projet Régional de Réussite Scolaire) pour lutter contre le décrochage scolaire ;

- la sensibilisation aux métiers du cinéma au travers d'un atelier d'écritures de scénarii ;
- la signature du Contrat d'Objectifs et de Moyens pour l'apprentissage en partenariat avec l'Etat ;
- le soutien du projet Créa'Jeunes porté par l'association ADIE pour accompagner les jeunes créateurs d'entreprise.

Plus récemment,

- la signature entre Le Centre Régional de la Formation Professionnelle et l'UDE-MEDEF en mars 2012 d'un partenariat permettant de promouvoir l'insertion des stagiaires au sein des entreprises partenaires, et de développer des dispositifs spécifiques d'insertion et de formation ;
- la signature de la convention pluriannuelle, le 12 novembre dernier, en vue de la création d'une plateforme d'orientation sur le territoire de Guadeloupe ;
- ainsi que tous les dispositifs incitant les entreprises à créer de l'emploi.

Enfin et plus immédiatement, dans le cadre de la convention d'engagement entre l'Etat et la Région Guadeloupe sur les emplois d'avenir, la collectivité s'est engagée à créer 50 emplois d'avenir avant la fin de l'année 2012 et en prévoit 250 à 300 d'ici 2013.



CONTACT

Direction de l'enseignement, de la jeunesse et des sports
Avenue Paul Lacavé, Petit-Paris
97109 Basse-Terre Cédex

Mylène SAINT-MARC
Chargée de la jeunesse
Tél. : 0590 80 40 40